



INFORMATIONS

1. Cérémonie Commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 célèbre aussi cette année, le centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Aussi et afin de rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille durant ce conflit, j'invite les Steigoises et Steigois à se rassembler nombreux autour du monument aux morts **le dimanche 11 novembre à 11h15**. A cette occasion j'invite également la population à pavoiser leur maison. Pour marquer ce centenaire, les cloches des édifices culturels sonneront à toute volée à 11h.

2. Nouvelle correspondante des DNA

Madame Monique CANT domiciliée 7 rue des Hauts Jardins, est la nouvelle correspondante des Dernières Nouvelles d'Alsace pour Steige, vous pouvez la contacter au 06 85 17 16 16.

3. Après-midi dansant

L'association des Prés du Giessen qui œuvre pour le bien être des résidents de l'EHPAD du Giessen à Villé, invite la population à l'après-midi dansant qu'elle organise à l'Espace d'Animation Rural de Steige **le dimanche 4 novembre à partir de 15 heures**.

L'après-midi sera animé par un orchestre de musiciens bénévoles et chevronnés.

4. Journée portes ouvertes à la villa sénior

A l'occasion de la journée portes ouvertes à la villa séniors, les accueillantes familiales se feront un plaisir de vous recevoir et de vous donner tous les renseignements sur le fonctionnement de la villa pour les personnes âgées et ou handicapées. Rendez-vous à la villa, rue des fontaines **le 17 novembre de 13 h à 18 h**.

5. Fête des Aînés Steigois

La traditionnelle fête des Aînés Steigois aura lieu le **samedi 12 janvier 2019**. A cette occasion, la municipalité aura le plaisir d'accueillir les Steigoises et les Steigois nés en 1951.

6. Dates des battues de chasse

Lot TRENDEL à l'endroit : 17 novembre et 15 décembre 2018, 19 janvier et 1^{er} février 2019
Lot WERVER à l'envers : 13 novembre et 11 décembre 2018

7. Aux propriétaires de chiens

La mairie enregistre régulièrement des plaintes d'administrés concernant la divagation des chiens dans le village et sur le ban communal, les aboiements intempestifs qui nuisent à la tranquillité dans certains quartiers. Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse, **quel que soit l'endroit de la promenade.**

8. Logement libre au 89 Grand'Rue

Appartement F3 situé au rez-de-chaussée d'une surface de 68 m², loyer charges comprises 473.34 €, logement disponible à partir du 1^{er} novembre. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Domial au 06.84.13.89.96

9. Location de l'Espace d'Animation Rural

Il est rappelé que le tarif spécial « steigeois » de 265 € pour le week-end est exclusivement réservé aux habitants du village qui organisent à titre personnel, un évènement ou une manifestation. S'il s'avère que la salle est louée en qualité de steigeois (ou par une association de Steige) pour une personne extérieure à la commune, la facturation sera faite au tarif de 700 €.

10. Autorisations de débit de boisson

Toute demande d'autorisation de débit de boisson formulée par les associations à l'occasion de leur manifestation, est à déposer à la mairie au minimum 3 semaines avant. Dans le cas contraire, la Gendarmerie se réserve le droit d'interdire la manifestation.

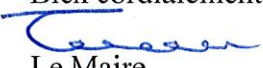
11. Concert chant choral

A l'initiative de M. Jean-Jacques HEYBERGER, organiste à Steige, un concert aura lieu en notre église le

Dimanche 11 novembre 2018 à 17 heures

animé par les Trouvères du Ramstein (Scherwiller) et la chorale de la communauté de paroisse « entre Ill et Taennchel » (secteur de Saint-Hippolyte), sous la direction respective d'Aline DERUYVER et Marie-Claude FICHOU. L'entrée est libre, un plateau sera proposé à la sortie pour participer au financement de la nouvelle sonorisation de l'église effectuée en février 2018. La population est invitée à venir nombreuse à ce concert.

Bien cordialement


Le Maire
Roland MANGIN

